



Lycée d'Alembert

INFORMATION AUX FUTURS ÉTUDIANTS SECTION DE B.T.S. PROTHÈSE ORTHÈSE

Afin de devenir et de rester un orthoprothésiste de qualité, il est nécessaire de se former en toutes occasions. Il existe des congrès, des manifestations professionnelles repérées et des opportunités. La participation à ces manifestations fait partie intégrante de votre formation.

LES FORMATIONS REPÉRÉES :

- ▶ Congrès national des orthoprothésistes d'I.S.P.O en octobre ou novembre dans une grande ville de France. Les frais engendrés seront à votre charge.
- ▶ Visites d'entreprises.
- ▶ Visites de centres de réadaptation et rééducation fonctionnelle en région parisienne ou environs.

AUTRES ACTIVITÉS OU PROJETS :

- ▶ Application de prothèses au centre de réadaptation et d'appareillage de Valenton ainsi qu'au centre de recherche des anciens combattants. (Obligatoire).
- ▶ Conférences et cours dispensées par des professionnels, des médecins ou autres intervenants extérieurs. (Obligatoire).
- ▶ Prise en charge de l'appareillage de handicapés nécessitant votre présence au lycée en dehors des heures de cours. Volontariat).
- ▶ Représentation du lycée lors des journées portes ouvertes et salons d'orientation. (Obligatoire).
- ▶ Participation à des manifestations organisées autour du handicap comme la pyramide de chaussures de Handicap international, journées handisport, ... Volontariat).
- ▶ Projets à visées humanitaires à l'étranger. Certains frais peuvent rester à votre charge. (Volontariat).

LES STAGES :

Ils sont obligatoires et peuvent engendrer des frais de transport et d'hébergement à votre charge. Vous recherchez et décidez de vos terrains de stage. Les enseignants vous conseillent et valident votre choix.

Vos démarches de recherche doivent débuter dès la connaissance des dates.

Les périodes sont :

- 2 + 4 Semaines en entreprise pour la 1^{ère} année.
- 4 + 5 Semaines en entreprise pour la 2^{ème} année.
- 4 + 5 Semaines en centre pour la 3^{ème} année.

Les dates des périodes de formation en entreprise sont définies en début d'année et non modifiables. Chaque stage devra être effectué dans un lieu différent.

Des stages personnels en plus des stages obligatoires peuvent être conseillés par l'équipe pédagogique en fonction de vos besoins pendant les périodes de petites vacances.

Certaines actions et projets peuvent subir des modifications en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.